Nations Unies S/PV.6624



Conseil de sécurité

Soixante-sixième année

Provisoire

6624e séance

Mercredi 28 septembre 2011, à 9 h 30
New York

Président :	M. Salam	(Liban)
Membres :	Afrique du Sud	M. Sangqu
	Allemagne	M. Wittig
	Bosnie-Herzégovine	M. Vukasinović
	Brésil	Mme Viotti
	Chine	M. Li Baodong
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique	Mme DiCarlo
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Briens
	Gabon	M. Messone
	Inde	M. Hardeep Singh Puri
	Nigéria	Mme Ogwu
	Portugal	M. Moraes Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant

Ordre du jour

Admission de nouveaux Membres

Note du Secrétaire général (S/2011/592)

11-51791 (F)





La séance est ouverte à 9 h 35.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Admission de nouveaux Membres

Note du Secrétaire général (S/2011/592)

Le Président (*parle en arabe*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Dans une lettre datée du 23 septembre 2011 adressée au Secrétaire général, la demande d'admission de la Palestine à l'Organisation des Nations Unies a été présentée par son président. Cette lettre figure en annexe à la note du Secrétaire général publiée sous la cote S/2011/592.

Conformément aux dispositions de l'article 59 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, à moins que le Conseil n'en décide autrement, le Président du Conseil renvoie la demande d'admission à l'examen du Comité d'admission de nouveaux Membres. En conséquence, si je n'entends pas de proposition contraire, je vais renvoyer la demande d'admission de la Palestine au Comité d'admission de nouveaux Membres pour qu'il l'examine et fasse rapport à ce sujet.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Je propose que le Comité d'admission de nouveaux Membres se réunisse le vendredi 30 septembre 2011 à 10 heures dans la salle de conférence 1 du bâtiment de la pelouse nord, en vue d'examiner la demande d'admission de la Palestine à l'Organisation des Nations Unies.

La séance est levée à 9 h 40.